



Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré

Mo b



0 7 JUNE 2009

au graffe du tribunal de l'entreprice francophone dGreffexciles

N° d'entreprise : BE 0702.878,232

Dénomination

(en entier): A.S PSY SPRL

(en abrégé) :

Forme juridique: SOCIETE PRIVE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège: PLACE DE LA VIEILLE HALLE AUX BLES 3 BTE 012; 1000 BRUXELLES

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : MODIFICATION DU SIEGE SOCIAL

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2019 :

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social de Place de la Vieille Halle aux Blés, 3 b012 à 1000 BRUXELLES

Avenue Achille Reisdorff, 6 à 1180 UCCLE Et ce à dater du 01/06/2019.

L'ancien siège social est donc supprimé à cette même date.

L'Assemblée donne également une procuration spéciale à la société SIMON & CO SCRI (BE 0456 424 095) établie Quai de Meuse 39 - 5100 JAMBES représentée par Monsieur Bernard SIMON, avec possibilité de substitution, afin d'effectuer les démarches nécessaires pour la publication au Moniteur Belge et autres obligations conjointes.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature